

Freedom Convoy Support Protests / Actions

Issue: On February 1, 2022, a CBC article entitled *Frustration mounts as blockade snarling access to U.S. border continues at Alberta port of entry* was published.

Proposed Response:

- **The RCMP respects and protects the right to peaceful demonstrations as guaranteed under the Canadian Charter of Rights and Freedoms.**
- **At the same time, the RCMP will respond to unlawful acts, including through enforcement as appropriate.**
- **The RCMP employs a measured approach that involves proactive engagement, communication, and facilitation measures by police to support lawful and peaceful protest in an environment safe for protesters, members of the public, and stakeholders, while seeking to protect the fundamental freedoms of peaceful assembly and expression.**
- **The level of police intervention that is applied in any situation is done so in the context of a careful risk assessment that accounts for the likelihood and extent of potential injury and damage to property.**
- **The RCMP will preserve the peace, protect life and property, and enforce the law, while maintaining police intervention as a last**

resort.

Freedom Convoy Support Protests / Actions

Background:

On February 1, 2022, a CBC article was published, which is critical of the RCMP response to the border blockage at Coutts, Alberta. The article outlines how non-protesters have been stuck as a result of the protest blockade for extended periods of time, and the disruption to cross-border and local traffic has resulted in a standstill despite initial assurances from protesters that local traffic would not be impeded.

Convoys consisting of semi trucks and passenger vehicles formed in a number of locations across the province. In some towns and municipalities, these convoys travelled directly to Edmonton to meet up with the other groups at the Legislature, causing traffic disruptions along the major highways into Edmonton. In other locations such as Fort McMurray and Grande Prairie, the convoys remained in their respective locations and caused local traffic disruptions.

The Port of Coutts operates 24 hours a day, and is the largest port of entry in Alberta. Hundreds of commercial and personal vehicles travel through this major thoroughfare on any given day. There are border crossings located at Coutts, Del Bonita, and Carway, Alberta. Coutts is the only 24-hour crossing.

As of January 30, 2022, the area of highest concern remained the blockade at the Coutts border crossing and surrounding area. Highway 4 to and from the Canadian side of the border crossing at Coutts, Alberta was completely blocked. The blockade is being controlled by splinter groups. The organizers of the Coutts protest are distancing themselves from the splinter groups.

The RCMP's Consultative Conflict Management Group (CCMG) continues trying to engage protest participants; however, the engagement from the organizers has diminished and the splinter groups have not been receptive to any options regarding movement of any part of the blockade. The splinter groups are refusing to engage in ongoing communications. A joint initiative between RCMP, Canada Border Services Agency, and the United States Customs and Border Services has begun, which involves escorting approximately 30 semi trucks that were stuck just north of the border (in the border clearance lot), to a secondary roadway and will allow the trucks to re-enter Highway 4 and head northbound once past the blockages.

Alberta RCMP is assisting with identifying and mobilizing additional resources address the situation. The RCMP continues to monitor and respond to the situation as required, including social media accounts. Social media posts have been put out from the Alberta RCMP Twitter and Facebook accounts for public safety, activity and comments on both feeds have increased dramatically. There is an ongoing need for consistent messaging among agencies.

Contacts:

Prepared by: Konrad Roberts, Strategic Policy, Contract and Indigenous Policing, RCMP (343-542-2628)

Approved by: Brian Brennan, Deputy Commissioner, Contract and Indigenous Policing, RCMP (613-843-4632)

***** Veuillez assurer que toute information contenues dans le NPQ sont
non classifiés *****

Titre (Texte Centré, Arial 14)

Sujet : (Arial 12) Décrivez brièvement la question. Lorsque des questions reviennent et comportent des thèmes secondaires, précisez le thème général et la question particulière.

Réponse Suggérée :

(Arial 14, caractère gras, texte à interligne et demie)

- **Présentez le sujet au moyen d'un énoncé visant à informer le Parlement, la population et les médias que le ministre est au courant de la question, que cette dernière lui tient à cœur et qu'il la traite de façon consciencieux.**
- **Donnez d'abord les renseignements les plus importants, au cas où le ministre aurait seulement le temps de répondre partiellement. Mentionnez lorsque c'est possible une mesure concrète prise par le ministre ou le ministère, par exemple, les engagements, les récentes visites ou réunions, les résultats atteints, les initiatives législatives, les mesures prévues et les statistiques *si l'information est déjà du domaine public*.**
- **Les ministres disposent de 35 secondes pour répondre à une question (fournir trois ou quatre puces). À titre de référence, cela équivaut environ 100 mots. La présente partie doit figurer sur cette page seulement.**

- Écrivez des phrases complètes dans un langage non technique avec une seule idée par phrase. La réponse suggérée ne doit pas contenir de message politique ou des renseignements teintés de sous-entendus politiques.
- N'utilisez pas de lettres majuscules, de texte souligné, ou d'acronymes.
- Les chiffres de un(e) à neuf doit être en forme écrite. Les chiffres 10 et plus doivent apparaître en forme numérale. Les chiffres complexes doivent être écrit en forme numéral, suivi de la forme écrite entre parenthèse : ex : 12 825,05 \$ (douze mille, huit cent, vingt-cinq dollars et cinq sous).

Veillez-vous assurer que la réponse suggérée est sur la prochaine page – et non sur la même page que le contexte.

Titre (Arial 14, Texte Centré)

Contexte :

(Arial 11) Cette partie de la note préparée pour la période de questions fournit des renseignements clairs, concis et factuels visant à donner au Ministre le contexte sur lequel se fonde la réponse. Il faut éviter de donner trop de détails et limiter l'information opérationnelle à ce qui est nécessaire pour répondre aux questions prévues.

Veillez assurer que toute information dans le contexte de la note est non-classifié. S'il y existe un besoin de fournir de l'information classifié, veuillez utiliser le gabarit pour les Contextes classifiés et protégés.

Veillez éviter d'utiliser le soulignement ou les LETTRES MAJUSCULES, car ce format ne convient pas à la divulgation proactive.

Les chiffres de un(e) à neuf doit être en forme écrite. Les chiffres 10 et plus doivent apparaître en forme numérale. Les chiffres complexes doivent être écrit en forme numéral, suivi de la forme écrite entre parenthèse : ex : 12 825,05 \$ (douze mille, huit cent, vingt-cinq dollars et cinq sous).

N'incluez pas de tableaux ni de graphiques.

Utiliser l'italique pour les titres de publications et des lois seulement.

Donnez un aperçu de la situation et des faits additionnels qui aident à clarifier la question.

Au besoin, décrivez brièvement les accusations, les critiques, les allégations et les conséquences possibles.

Vous pouvez aussi fournir plus de détails sur les mesures prises ou les mesures proposées, *si ces dernières ont été annoncées publiquement*. Signalez au Ministre les difficultés possibles relatives à la mise en œuvre de ces mesures.

Rédaction de notes pour la période de questions

Le respect des délais est essentiel. La période de questions a lieu à 14 h 15, heure normale de l'Est, du lundi au jeudi, et à 11 h 15, heure normale de l'Est, le vendredi.

Les renseignements contenus dans la note doivent être conformes à ce que le ministre a dit dans le passé et aux autres messages ministériels.

Dans la mesure du possible, mentionnez dans vos réponses proposées les priorités du ministre ainsi que la mission et le mandat du ministère.

Mettez l'accent sur les réalisations et sur les aspects positifs d'une question.

Consultez les autres ministères concernés et intégrez leurs points de vue si c'est utile.

Tenez compte de la perception du public et des médias à l'égard de la situation ainsi que les faits.

Ne faites pas état des désaccords pouvant exister avec d'autres ministères, ne jetez pas le blâme sur eux.

Style

Si vous faites référence à une disposition du *Code criminel* ou d'une autre loi, indiquez entre parenthèses en quoi elle consiste.

Ne nommez pas les ministres ou les députés par leur nom. Utilisez leur titre et/ou le nom de leur circonscription, par exemple, le ministre des Affaires étrangères, le député de Toronto-Centre.

Précisez le temps en donnant la date et le mois, évitez les expressions telles que « aujourd'hui », « demain » ou « la semaine prochaine », à moins que ces renvois soient clairs.

Omettez les formules de politesse, du genre « je vous remercie, Monsieur le président, de me donner l'occasion de répondre à cette question ».

Remarques

Lorsque vous préparer une note, veuillez noter que la *Loi sur l'accès à l'information* s'applique et que la note pourrait être publiée en fonction des nouvelles règles régissant la divulgation proactive.

Le rédacteur de la note doit être disponible pour répondre aux questions jusqu'à 15h30 , du lundi au jeudi, et jusqu'à 12h30, le vendredi.

Personnes-ressources :

Préparée par : Nom, titre et numéro de téléphone (Arial 8)

Approuvé par : Nom, titre et numéro de téléphone (SMA ou équivalent seulement)

S'il vous plaît assurez-vous que le bureau du Ministre peut atteindre celui qui est répertorié, numéro de cellulaire requis.